

# Les Échos

## DE MONTARDON

#44

NOVEMBRE 2020

[www.montardon.org](http://www.montardon.org)



**Des écoliers accueillis en mairie  
par le maire Stéphane Bonnassiolle**



Un Téléthon a minima  
le samedi 5 décembre  
à Montardon

—  
03

Le Laaps nettoyé  
pour lutter contre  
les inondations

—  
05

Des associations  
toujours actives malgré  
la crise sanitaire

—  
09

# édito

Chères Montardonnaises,  
chers Montardonnais,

La période actuelle est troublée par la crise sanitaire qui perdure en frappant plus fort notre territoire. Nous devons faire face à un virus qui nous isole les uns des autres, nous sépare de ceux que nous aimons. Cependant, il est primordial de garder les liens. Pour cela, il nous faut réinventer les relations et veiller à distance les uns sur les autres, être encore plus attentifs aux détails du bien-être de chacun, au quotidien.

La crise économique s'aggrave, elle aussi, au niveau international et national. Les répercussions commencent à se faire sentir sur nos entreprises avec pour certaines la mise en place de plans de licenciement. Soutenir notre économie locale est aujourd'hui un enjeu de premier plan et un défi collectif à n'en pas douter.

Pour autant, chacun de nous fait des efforts quotidiens. Les règles sanitaires sont bien respectées par nos concitoyens. Je tiens à vous remercier très sincèrement pour votre civisme et votre discipline.

Il nous faut poursuivre nos efforts afin de ne pas concourir à la dégradation de la situation et permettre à nos activités économiques, culturelles, sportives, associatives de reprendre au plus vite en fonction des instructions gouvernementales et préfectorales.

Dans ce contexte difficile, l'adaptation du milieu scolaire s'est parfaitement déroulée. Merci aux enseignants, directeurs d'école, agents communaux, élèves et parents pour leur compréhension.

La perspective d'un vaccin doit cependant nous redonner le sourire. Elle est l'espoir de retrouver de vrais temps d'échange, de partage et de convivialité auxquels nous tenons tant et si cher à la vie de notre village.

En attendant, je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année.

Stéphane BONNASSIOLLE

## UNE NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

Isabelle Sorraing-Desmarets est la nouvelle directrice des services de la commune. Elle a remplacé Jérôme Soler qui est parti à Serres Castet.

Depuis 6 ans Jérôme Soler assurait la fonction de DGS de la mairie de Montardon où il a laissé un excellent souvenir. Disponible, souriant, efficace, il est arrivé à Serres Castet avec une belle carte de visite. « C'est une évolution dans ma carrière et une opportunité pour moi de pouvoir appréhender le fonctionnement de la commune, moteur de notre territoire » explique Jérôme Soler.

Suite à ce départ, il fallait trouver une autre personne pour le poste de Directeur Général des Services (DGS), ô combien important pour une commune. Début septembre, Isabelle Sorraing-Desmarets a pris le poste. La fonctionnaire arrive du Lot et Garonne et plus exactement de Fauillet. Isabelle Sorraing-Desmarets a pris en charge la trentaine d'employés que compte la commune. Après quelques semaines à Montardon, la DGS confie, "c'est une très jolie commune, saine et accueillante. En plus j'ai été très bien accueillie par toute l'équipe municipale". Isabelle Sorraing-Desmarets, n'est pas une novice, elle compte trente-deux années comme DGS. Elle a occupé ses fonctions dans de grandes collectivités. Les postes occupés les plus significatifs sont ceux de DGS à la Communauté de Communes de Pouillon (40) et de DGS adjointe à la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans (Peyrehorade), au carrefour de la côte landaise, du Pays basque et du Béarn.

— Isabelle Sorraing-Desmarets  
est la nouvelle directrice des  
services de Montardon.

— Jérôme Soler a pris les fonctions  
de DGS à Serres Castet.



# Un Téléthon a minima

L'édition 2020 du Téléthon s'annonce on ne peut plus compliquée. Le duo aux commandes de l'organisation, Sylvia Pizel et Frédéric Gommy, tous les deux adjoints au maire, et l'ensemble des bénévoles, ont dû renoncer à la plupart des animations.

« Outre le fait d'aider la recherche nous avons le devoir et la volonté de vous protéger. Aussi nous repousserons nos actions au printemps si la situation sanitaire nous le permet. De plus, comment mobiliser les troupes dans la grande opération Téléthon pour lutter contre les maladies génétiques, quand c'est une autre maladie qui cristallise toutes

les conversations et génère toutes les incertitudes » analyse Sylvia Pizel. Mais cela ne veut pas dire que rien ne sera fait à Montardon. Des dessins d'enfants de l'école seront exposés dans le mail du centre commercial, tout comme une fresque réalisée par la section peinture. On note aussi la vente d'objets de Noël, de la compote, de la confiture maison, lors du marché du samedi 5 décembre.

**Un lien pour le don en ligne** [soutenir.afm-telethon.fr/telethon.montardon](https://soutenir.afm-telethon.fr/telethon.montardon) a été créé. Il sera relayé par les communes de Serres Castet et de Navailles Angos, dans la grande tradition du Téléthon des 3 villages. "C'est simple, c'est rapide, et votre don multiplie les victoires. De plus il fait monter le compteur de nos 3 villages avant d'être centralisé à l'AFM national " conclut Sylvia Pizel.

## LA FAMILLE LAVALLÉE, EN PREMIÈRE LIGNE DU TÉLÉTHON

**En 1987 le premier Téléthon est lancé le vendredi 4 décembre à 20h30 sur Antenne 2 en direct des studios de Radio France.**

Le démarrage du Téléthon dans les Pyrénées Atlantiques s'est fait en 1988 sous l'impulsion de la Famille Lavallée de Montardon, touchée de plein fouet par la maladie. En 1985, ils apprennent que leur fils Benoît, né en 1982, est atteint de la myopathie de Duchenne. « Ce verdict, nous l'avons pris en pleine face comme on prend un ouragan. Nos cœurs de parents étaient meurtris » confie la maman Marie Françoise qui découvre cette année-là, l'existence de l'Association Française contre les Myopathies (AFM).

Cette année-là le couple monte à Paris pour assister à l'assemblée générale de l'AFM. « Nous étions un papa et une maman totalement anéantis par cette maladie. Aucun avenir pour notre enfant. Il se-

rait en fauteuil à 9 ans, il devait mourir à 20 ans. Tout était annoncé, il n'y avait rien à faire. Les usines fabriquant les yaourts étaient mieux équipées à l'époque que les laboratoires de recherches » se rappelle Marie Françoise qui se rend compte à cette époque, qu'il n'y a rien de fait pour aider la recherche dans les départements des Pyrénées Atlantiques, des Landes et des hautes Pyrénées.

Ce vendredi 4 décembre 1987, Henri et Marie Françoise Lavallée étaient devant leur télévision pour ce premier Téléthon. « Nous nous sommes dit : mais qu'est-ce que l'on fait nous ? » Et les choses ont commencé à bouger notamment grâce à un soutien extraordinaire des pompiers de la caserne Paloise où travaille Henri et aux infirmières du CHP où travaille Marie Françoise. Le couple obtient un rendez-vous avec André Labarrère, le maire de Pau de l'époque, qui acceptera aussitôt de faire le premier Téléthon de la cité royale en 1988. Le premier invité de marque en 1988 à Pau, fut le rugbyman Biarrot Serge Blanco, un homme de valeur qui est toujours resté en contact avec la famille Lavallée. Cette année-là, Montardon vivra son premier Téléthon. À



cette époque, Marie Françoise et Henri ont dû expliquer à tout le monde pourquoi il fallait faire le téléthon. Depuis les réponses sont arrivées d'elles-mêmes. Les avancées sont là, Benoit a fêté ses 38 ans et il le doit certainement aux avancées de la cardiologie, de la pneumologie et de l'orthopédie. « Aujourd'hui, il y a des essais sur l'homme, des traitements existent. Des maladies fréquentes avancent aussi grâce aux dons faits pour le Téléthon » conclut Marie Françoise Lavallée qui se bat inexorablement pour aider la recherche et qui porte en elle un message d'espoir indéfectible. Un exemple d'abnégation pour tous.



# PAS DE FÊTES MAIS LE SOUVENIR DEMEURE



— La gerbe a été déposée pas trois enfants de l'école, accompagnés par Stéphane Bonnassiolle, maire de la commune.

De mémoire de Montardonnais, cela n'était jamais arrivé. Les mesures sanitaires ont eu raison des fêtes de la Saint Michel qui ont dû être annulées, et ce, malgré la grande volonté du conseil municipal de les maintenir.

« La décision a été très compliquée à prendre, nous aurions bien voulu maintenir à minima le feu d'artifice, mais cela n'aurait pas été en phase avec la situation. Il faudra attendre des jours meilleurs » confiait Stéphane Bonnassiolle, le maire de la commune. Dimanche 27 septembre au matin vers 11h30, après la messe, le conseil municipal, des enfants de l'école et des anciens combattants ont déposé une gerbe au monument aux morts afin de ne pas oublier ces Montardonnais qui ont donné leur vie pour notre liberté. Un joli geste qui mérite d'être souligné.



## Un marché en extérieur toujours dynamique

Si c'est une véritable chance d'avoir un marché dans notre village, la COVID 19 a mis à mal nos commerçants à qui la municipalité a proposé, depuis la fin du confinement, de s'installer en extérieur sur la place Jean Bazzaco, afin de respecter les mesures barrières. Ce marché se déroule tous les samedis matin, de 9h00 à 13h00, sous des barnums installés par les élus de la commune. Vous retrouverez sur ce marché, des producteurs locaux qui proposent divers produits frais (Fruits, légumes, volailles, conserves, charcuteries, fromages...).



— Le marché a lieu tous les samedis matin, de 9h00 à 13h00, place Jean Bazzaco.



## Montardon labellisé "Terre De Jeux 2024"

Notre commune fait partie des 80 collectivités de Nouvelle-Aquitaine labellisées « Terre De Jeux 2024 ». En 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques. L'ambition du projet « Terre De Jeux 2024 » est que le pays tout entier vibre et se rassemble pendant les semaines de compétition, et qu'une dynamique se crée dès aujourd'hui dans tous les territoires. La fête sera plus belle si elle est partagée. L'héritage sera plus fort s'il est co-construit. Terre de Jeux 2024 s'adresse aux collectivités territoriales qui partagent la conviction que le sport change les vies. « Devenir Terre de Jeux 2024, c'est s'engager à contribuer à faire vivre à tous les émotions des Jeux, changer le quotidien des gens grâce au sport et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant » souligne Stéphane Bonnassiolle, le maire de la commune. Terre de Jeux 2024 valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux olympiques 2024, quels que soient leur taille ou leurs moyens. Ce label va permettre à chacun de contribuer, à son échelle, à trois grands objectifs : la célébration, l'héritage et l'engagement.



— Sur le sentier de randonnées à Montardon, des travaux ponctuels d'enlèvement de chablis ont été effectués.



# Lutter contre les inondations

Suite à une étude menée sur l'ensemble du Bassin versant des Luys, le Syndicat du Bassin Versant des Luys (SBVL) a déposé un dossier de Déclaration d'Intérêt Général, se soldant par l'obtention, en décembre 2019, d'un arrêté inter-préfectoral (Landes et Pyrénées-Atlantiques), lui permettant d'intervenir sur des terrains privés au titre de l'intérêt général.

En continuité des travaux de l'an passé sur le Luy de Béarn et la partie aval du Laaps, des travaux de gestion sélective et raisonnée du Laaps ont démarré en juillet 2020, depuis le pont de la RD222 à Buros/Saint-Castin jusqu'au pont communal à l'amont du bassin écreteur de crues sur Montardon.

Ces travaux ont été réalisés depuis le haut des berges à l'aide d'une pelle mécanique à chenille équipée en huile hydraulique biodégradable et munie d'un grappin coupeur : outil adapté permettant de couper les arbres problématiques au préalable marqués par les deux techniciens rivières (arbres fortement penchés, déstabilisés, colonisant...) voire les élaguer et/ou étêter, afin de ne pas abîmer les autres arbres à proximité. Les bois des arbres coupés ont été laissés en tas aux propriétaires, et les branches non valorisables mises en andains puis broyées finement. Cette intervention a également permis d'enlever les arbres en travers et les bouchons (appelés embâcles), perturbant le bon écoulement du Laaps. Certains bois ont volontairement été laissés dans le cours d'eau ne bloquant pas l'écoulement, permettant de maintenir le fond du lit (graviers) et favorable au développement de la vie aquatique.

Cette année a vu l'achèvement de la gestion de la ripisylve (végétation en bord de cours d'eau) et du rétablissement de l'écoulement du Laaps. Malgré ces travaux de prévention, il est possible que lors de crues et/ou vents violents certains

arbres tombent dans le cours d'eau. Si, en tant que propriétaire, vous ne pouvez pas les sortir par manque de moyens mécaniques, faites-en part aux élus de votre commune qui relayeront l'information auprès des techniciens rivières du Syndicat.

En complément à cette intervention, des travaux ponctuels d'enlèvement de chablis (arbre tombé dans le cours d'eau), à la suite des crues et vents violents du mois de mai, ont été réalisés à l'aide d'un tracteur et d'une nacelle avec une grue sur le Luy de Béarn et sur le Laaps.

## Le SBVL en quelques mots:

**Par arrêté inter-préfectoral n°40-2019-00179, le Syndicat du Bassin Versant des Luys peut se substituer aux droits et devoirs d'entretien du riverain pour le bon équilibre et le libre écoulement des eaux relevant de l'intérêt général (biens des collectivités, sites majeurs...).**

— La personne référente du Syndicat à Montardon est **André Poublan** (0616 415 945), conseiller délégué.

— La société Vert Forest installée à Montardon, a participé au projet.



**Pout tout renseignement concernant l'achat de bois de chauffage:**

Alain Poumeyrol  
responsable des services techniques  
**05 59 33 22 63**





# VALOR BÉARN, UN TRI RECONNU AU-DELÀ DU BÉARN

Construit en 1998, le centre de tri de Sévignacq fait aujourd'hui référence en matière de tri.



— Le site de Sévignacq.



## Le rayon d'action de Valor Béarn

Créé en 2001, Valor Béarn est en charge du traitement des déchets sur la partie Est des Pyrénées-Atlantiques, soit la quasi-totalité du Béarn. Pour cela, des équipements de pointe existent : le site Cap Ecologia à Lescar, le Centre de tri de Sévignacq, le centre d'enfouissement de Précilhon ou encore les plateformes de compostage. Valor Béarn travaille avec les Communautés de Communes des Luys en Béarn, du Nord Est Béarn, du Pays de Nay, de la Vallée d'Ossau, du Haut Béarn et la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées.

Si les collectes des ordures ménagères et du tri sélectif sont effectuées par le SIECTOM Coteaux Béarn Adour, une collectivité basée à Sévignacq et qui gère également les déchetteries du territoire, c'est le syndicat mixte Valor Béarn qui a en charge le tri sélectif, et qui offre de ce fait une seconde vie à nos déchets. En 2016, le centre de tri de Sévignacq a opté pour l'extension des consignes de tri. Outre les déchets plastiques classiques, le centre de tri s'est donné depuis 5 années, la capacité à trier les pots de yaourt, les films plastiques, les capsules de café en alu et les barquettes plastiques.

En septembre 2019, Valor Béarn a été contacté par le groupe Nicollin de Montpellier, spécialisé dans la collecte et le traitement des déchets, pour subvenir au remplacement d'un site de tri Lyonnais qui avait pris feu. "Peu de centres de tri ont investi dans l'extension des consignes de tri. Que se soit dans les Landes ou au Pays basque, tous les produits plastiques ne sont pas encore récupérés. Le tri en France dépend du centre de tri" confie

Patrick Laffite, responsable du centre de tri chez Valor Béarn, le syndicat mixte qui gère les déchets de 365 000 Béarnais. Durant un peu plus de quatre mois une partie de la collecte Montpelliéraine a donc été triée à Sévignacq. À noter que pour absorber cette charge de travail, Valor Béarn a dû embaucher une 3<sup>e</sup> équipe, soit 20 personnes, toutes volontaires pour travailler de nuit. Aujourd'hui Valor Béarn compte environ 70 employés.

En janvier 2020, le tri pour Montpellier s'est arrêté, l'agglomération héraultaise ayant retrouvée ses capacités de tri. "Nous avons à ce moment-là, récupéré du tri provenant des centres d'Illiats (bassin d'Arcachon 70000 hab) et de la Réole (65000 hab) en gironde, mais également de Morcenx (16000 hab) (40) et de Royan (83000 hab) (17). Nous ne sommes pas là pour faire du chiffre, nous n'avons pas augmenté nos cotisations à nos clients depuis environ huit années et tout cela grâce à la revente des produits triés" précise Patrick Laffite. Rappelons que concernant les taxes d'ordures ménagères, ce sont les politiques qui en décident le taux.

## Près d'un quart des déchets de tri sélectif ne sont pas conformes.

"Si c'est un emballage et s'il est en plastique, alors je dois le mettre dans mon container jaune" rappelle Patrick Laffite qui annonce que 24 % des déchets entrant au centre de tri ne devraient pas y entrer car au bout ils sont facturés deux fois. Une première fois lors la collecte et ensuite pour les faire brûler dans l'incinérateur à Lescar. Petit rappel : les masques de protection Covid-19 ne doivent en aucun cas être jetés au tri sélectif.





# La gendarmerie peut veiller sur vos habitations

Comme la très grande majorité des communes du territoire, Montardon n'est pas épargné par les cambriolages.

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de Serres Castet de surveiller votre domicile. Dans le cadre de « l'opération tranquillité vacances », des patrouilles sont organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages). Pour bénéficier du service, vous devez vous rendre à la brigade de gendarmerie de Serres Castet au moins deux jours avant votre départ.

#### Quelques conseils avant de partir :

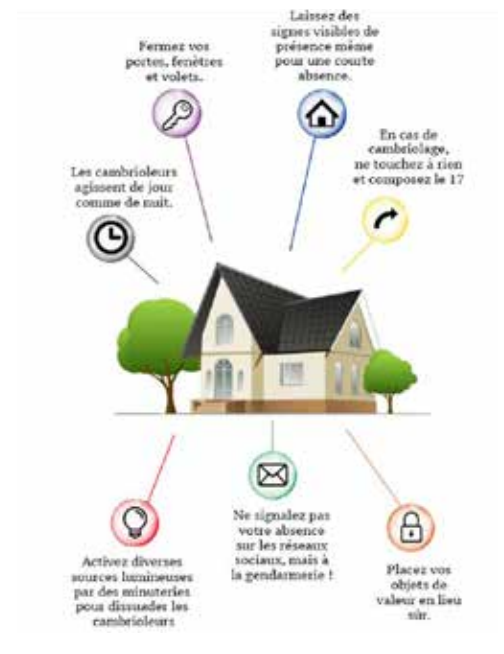
Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux. Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez égale-

ment faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.

N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. À défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.

Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les. Le cas échéant,

faites les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.



## MONTARDON, PARTIE PRENANTE DANS LE CONCOURS COMPLET 5 ÉTOILES

Chaque année, Centaure Events et les bénévoles de l'association Pau Events organisent un concours équestre unique qui réunit deux événements majeurs de la scène équestre internationale: le concours complet 5 étoiles et un concours d'attelage 4 étoiles, le niveau le plus élevé. Cette course se passe en partie sur la commune de Montardon. Bien que l'ensemble de la zone du Sers soit propriété de la ville de Pau, une grande parcelle située au Nord, est sur le territoire de Montardon.

Les 5 Étoiles de Pau sont l'unique concours complet d'équitation de ni-

veau 5 étoiles (CCI 5\*L) de France, parmi seulement six compétitions mythiques dans le monde. Cette année la manifestation se déroulait du 21 au 25 octobre et fêtait son 30<sup>e</sup> anniversaire. À savoir que cette manifestation attire 200 chevaux et leurs 150 cavaliers tout au long des trois épreuves de dressage, de saut d'obstacles et de cross. La discipline de l'attelage est également représentée avec un concours du plus haut niveau international.

— plus d'information : [www.event-pau.fr](http://www.event-pau.fr)



## Plus de 150 élèves pour le cross de l'école

Depuis début septembre les enseignants préparaient les élèves au cycle de courses longues. Vendredi 16 octobre, c'était l'heure du cross qui venait finaliser cet apprentissage sportif. En raison du Covid, les élèves ont été répartis en plusieurs petits groupes. Les élèves du cycle 2 (CP, CE1 CE2) ont foulé en premier la pelouse de l'espace vert situé derrière les logements sociaux. Les "grands" du Cours Moyen ont emboîté le pas, et au total, ce sont plus de 150 enfants qui ont couru, non pas une distance, mais durant un temps donné, allant de 20 min. pour les CM2, 18 min. pour les CM1, 15 min pour les CE2, 12 min. pour les CE1 et 10 min. pour les petits du CP. Certains parents sont venus aider les enseignants pour l'organisation. L'APE, toujours présente pour ce genre de manifestation, avait en charge le goûter.



— Les nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants.

## LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS RENOUVELÉ

Six nouveaux élèves de CM1 ont été élus au Conseil Municipal d'Enfants (CME) pour l'année 2020-2021. Ce projet, initié par la municipalité et le centre de loisirs "Les Marches du Béarn", est soutenu par les enseignants de CM1 et CM2 dans le cadre de l'apprentissage à la citoyenneté.

Les élections du renouvellement de ce CME se sont déroulées le mardi 13 octobre dans la salle de réception de la commune, qui sert également de bureau de vote lors des véritables élections.

**Les 67 votants** (65 exprimés, 2 blancs sur 69 inscrits) ont ainsi découvert ou redécouvert (pour les CM2) le bulletin de vote, la carte d'électeur, l'isoloir, le tampon "A voté" et le dépouillement auxquels les enfants ont participé. Les élèves étaient assistés de Stéphane Bonnassiolle, maire de la commune, de Céline Hialé Guilhamou, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire en charge du scolaire, d'Ingrid Degeix, la directrice du Centre de Loisirs "Les Marches du Béarn" et de son adjoint, Rémi De Buttet qui sera l'animateur référent du CME tout au long de l'année.

Ces élections permettaient le renouvellement des élus de CM1 pour un mandat de 2 ans. 19 candidats se sont présentés pour 6 sièges vacants. Il faut souligner que les 19 candidats avaient réalisé de bien belles affiches de campagne qui ont été présentées à tout le village sur les véritables panneaux électoraux de la commune. Concernant les résultats, trois garçons sont arrivés ex æquo pour le 3<sup>e</sup> siège. « Nous avons donc appliqué la loi en élisant le plus âgé ! » précise Céline Hialé Guilhamou.

**Ont été élus en CM1 :**

**Chez les filles : Manon Bonnassiolle, Camille Iratçabal et Elina Jaud.**

**Chez les garçons : Léni Burtin, Lucas Elie et Léo Gobeaut.**

## LES ÉCOLIERS VISITENT LA MAIRIE

Près de 80 élèves de CM2 et de CM1 accompagnés par quelques CE2, ont été reçus en mairie le vendredi 11 septembre dans l'après-midi par monsieur le maire, Stéphane Bonnassiolle, et une partie du conseil municipal. Tout d'abord pédagogique, cette visite a permis aux écoliers de découvrir les rouages du système municipal. Les petits ont posé un tas de questions aux élus. Si certaines ont fait sourire, voire rire, la plupart des questions étaient loin d'être inintéressantes. Cette visite a permis aux écoliers de mener une réflexion en vue des élections du Conseil Municipal des Enfants qui se sont déroulées le mardi 13 octobre (voir ci-dessus).



— Les explications de Stéphane Bonnassiolle, le maire, ont intéressé les enfants.



# 345 adhérents au foyer rural

Incontestablement le foyer rural de Montardon se porte bien. Présidé par la dynamique Nelly Pfeil, l'association propose aujourd'hui 18 activités.



— Les responsables de sections du foyer rural ne manquent pas de dynamisme ni d'implication.

Le foyer rural tenait son assemblée générale mercredi 2 septembre à la Maison Pour Tous. Le bilan moral dressé par Nelly Pfeil, la présidente, démontre encore l'excellent fonctionnement des sections malgré les conditions sanitaires du moment.

## Des effectifs encore en hausse

Côté effectif on enregistre une nouvelle progression. Avec 345 adhérents (289 adultes et 56 enfants) l'association en compte 14 de plus que l'an passé, mais surtout 35 de plus qu'en 2018.

## Des cours d'anglais en janvier ?

Le bémol est peut-être l'arrêt des sections graphisme, danse brésilienne et surtout anglais. "Nous avons peut-être trouvé un professeur d'anglais mais vu les conditions actuelles il n'y aura pas de cours avant janvier s'il y en a" déclare la présidente Nelly Pfeil, qui a bien conscience que cette langue doit être enseignée dans l'association.

18 activités seront donc proposées cette saison : Badminton, fitness, randonnée, peinture, tai chi chuan, yoga, Hatha Yoga,

aïkido, art floral, sophrologie, Béarnais, arts plastiques, espagnol, dessin, yoga du rire, marche, théâtre et relaxation en famille.

À noter que le badminton reste la section la plus fournie en adhérents (65), talonnée de près par les sections fitness (44) et le yoga (35) qui enregistre la plus belle progression (+9). Avec 21 adhérents la nouvelle section marche a bien commencé.

Les comptes présentés par Claude Gommy sont toujours positifs. La subvention municipale de 1940€ est utilisée à bon escient. Cela n'a pas échappé à Stéphane Bonnassiolle, le maire de la commune, présent à cette réunion.

**Le bureau ne change pas. Présidente Nelly Pfeil, secrétaire Chantal Fuertes et trésorier Claude Gommy.**

— Pour tout renseignement :  
06 80 95 73 21

## RÉGULATION DES ESPÈCES INVASIVES

Les chasseurs Montardonnais tenaient leur assemblée générale fin août à la Maison Pour Tous, histoire de garder une distanciation physique. Il faut dire qu'une trentaine de chasseurs masqués avaient répondu présent à l'invitation du président Alain Laborde. À noter que l'association compte près de 40 membres, les effectifs restent stables et c'est plutôt une bonne nouvelle.

Côté espèces invasives, les corneilles continuent d'empoisonner la vie des agriculteurs, en détruisant les cultures. De très nombreux dégâts aux semis ont encore été constatés sur les parcelles situées du côté du bois de Pau en direction de Buros. "Cette année, 10 ha ont été détruits, 7 autres ont été bien endomma-

gés. Les 10 ha détruits ont été ressemés 2 fois..." confie Vincent Berges, chasseur, agriculteur et conseiller municipal.

**Les chasseurs Montardonnais sont sensibles à ce problème de nuisibles. Cette saison, malgré la Covid et l'interdiction de chasser durant le confinement, quelques chasseurs dont le piégeur de l'association Sébastien Paysseran, ont abattu plus de 120 pies, 50 corbeaux, 2 blaireaux, 10 ragondins, 6 visons d'Amérique et 1 renard. Côté gibier, 10 chevreuils et 15 sangliers ont été abattus.**

— Pour tout renseignement :  
06 07 23 06 53  
**Des boîtes de pâté de sanglier sont en vente à l'association.**





— Malgré cette période compliquée, le comité des fêtes se projette dans l'avenir et c'est une bonne chose.

## Bureau 2020 / 2021

**Président:** Quentin Carpentier

**Vice-présidents:** Maeva berges et Jean Michel Nougé

**Trésorier:** Aurélien Estebe

**Vice-trésorière:** Chantal Lalande

**Secrétaire:** Marie Syndique

**Vice-secrétaire:** Leïla Garcia



# Le comité des fêtes ne perd pas de vue la fête celtique

Quentin Carpentier et le comité des fêtes de Montardon, c'est une belle histoire

Vendredi 25 septembre à la Maison pour tous, le jeune Montardonnais a été réélu à la tête de l'association pour la 5<sup>e</sup> fois depuis 2014, en présence de 25 adhérents, mais aussi de Stéphane Bonnassiolle, maire de la commune, de Céline Hialé Guilhamou 1<sup>ère</sup> adjointe, de Sylvia Pizel, adjointe en charge de l'animation et de deux conseillers municipaux, Sabine Daube et Cedric Boissières. Deux vice-présidents ont également été élus durant cette assemblée. Il s'agit de Maéva Berges et de Jean Michel Nougé. Suite à l'annulation de toutes les festivités depuis la crise sanitaire, le comité reste cette année sur un goût d'inachevé. Mais au comité des fêtes de Montardon, on ne lâche rien. La fête celtique, événement désormais incontournable, est en préparation pour avril ou mai 2021, et c'est une excellente nouvelle.

— Les personnes intéressées pour adhérer au comité des fêtes peuvent envoyer un mail à : [comitedesfetesmontardon@hotmail.com](mailto:comitedesfetesmontardon@hotmail.com).

## PAS DE VEILLÉE DE NOËL DANS LA SALLE POLYVALENTE.

Le Conseil Pastoral Paroissial de la paroisse Sainte-Croix des Lacs, après réflexion, a décidé qu'il n'organiserait pas sa traditionnelle veillée de Noël le soir du 24 décembre.

Si traditionnellement cette veillée se déroule dans la salle polyvalente de Montardon, l'an passé, elle s'était déroulée dans la salle polyvalente de Serres-Castet où près de 900 paroissiens s'étaient rendus pour participer à l'office animé par une bonne cinquantaine d'enfants du catéchisme et de l'aumônerie. Ils retraçaient, à travers plusieurs saynètes et en costume d'époque, l'histoire de la Vierge Marie jusqu'à la naissance de Jésus, avec, pour la circonstance, un petit Jésus en chair et en os, bien installé dans une auge remplie de paille. "Nous aurons normalement trois messes, comme à l'accoutumée, mais dans nos églises. Nous ferons en sorte que ces messes soient festives et que Noël chante en chacun de nous" confie Michèle Pelfigues, chef de chœur de la chorale paroissiale.







## LE VOYAGE SCOLAIRE EST REPORTÉ EN MAI

L'association des parents d'élève tenait son assemblée générale à la cantine du groupe scolaire le mardi 22 septembre.

Avant que la Covid ne vienne tout chambouler, l'APE avait organisé un vide grenier et le carnaval des enfants. « Il faut souligner que l'équipe enseignante et la municipalité ont fait le nécessaire pour que nos enfants retournent à l'école en fin d'année, dans des conditions très correctes » confie Christine Ary la présidente.

Cette soirée a aussi été le moment de remercier Christine Sarthou pour son implication dans l'association, la mère de famille ayant quitté l'association après de nombreuses années, son dernier enfant étant rentré en 6<sup>e</sup> début septembre. En raison des conditions sanitaires, aucun événement n'est prévu avant la fin de l'année, à part la vente de tabliers et de sacs pour Noël. À noter que chaque tablier et sac sera personnalisé avec les dessins et prénoms des enfants de l'école.

« Si les conditions sanitaires le permettent, il y aura un vide grenier en mars,

probablement en extérieur et nous espérons bien sûr organiser le carnaval et notre traditionnelle kermesse ainsi que la vente de plants bio. J'en profite pour remercier Stéphane Bersillon, professeur des écoles remplaçant, mais aussi maraîcher, qui nous aide dans la création des plants bio » ajoute la présidente qui rappelle que l'APE est aussi là pour aider les parents et les enseignants des classes concernées par le voyage scolaire. En apportant de l'argent, l'APE fait baisser le prix du voyage. Cette année 78 enfants (CM1 et CM2) auraient dû partir à Sète durant ce mois d'octobre. Vu les conditions sanitaires, le voyage est reporté en mai.

### Le bureau 2020-2021 :

**Christine Ary a été reconduite à l'unanimité dans son rôle de présidente, ainsi que Clotilde Aubrit dans celui de secrétaire, Charline Vassard (trésorière) et Audrey Estival (vice-présidente) viennent compléter le bureau.**



## Le forum des associations : un moyen de communication formidable

Organisée par la Municipalité, la 12<sup>e</sup> édition du forum des associations a réuni un grand nombre d'associations communales ou intercommunales. Même si la fréquentation était satisfaisante, on a pu remarquer une légère baisse comparativement aux autres éditions, la Covid n'étant certainement pas étrangère à cela. Samedi 12 septembre dans la matinée, aux abords de la salle polyvalente, il vous était très facile de connaître les activités présentes sur le territoire. Les familles n'ont pas raté l'occasion d'inscrire leurs enfants dans les différents clubs, de s'informer sur la vie associative, et tout cela, en un temps record. Ce forum reste un moyen de communication formidable pour valoriser les activités des associations.





— Andrée Monfort (à droite) laisse la responsabilité de l'organisation des collectes de sang à Brigitte Simonin.



# Brigitte Simonin remplace Andrée Monfort

Responsable depuis 18 ans du secteur local (Montardon et Serres Castet) pour l'Association du Don de Sang, Andrée Monfort a fait le choix de passer la main mais reste membre de l'association.

« Je cherchais désespérément depuis deux ans une personne intéressée par cette mission » confie Andrée Monfort qui a trouvé la perle rare en la personne de Brigitte Simonin, une Serroise. Andrée Monfort doit être félicitée et reconnue pour son implication dans l'association des donneurs de sang mais également dans la vie associative de la commune, notamment à la bibliothèque. Elle reste pour tous, un exemple d'engagement.

**À noter que, pour des raisons sanitaires, les quatre collectes annuelles de sang se font désormais au belvédère de Serres Castet.**

La dernière en date a été effectuée le 31 août. Si les inscriptions sur le site [resadon.fr](http://resadon.fr) ont été un peu longues à démarrer, 76 personnes ont au final réservé un créneau. Quelques créneaux restaient vacants et au total 84 personnes ont pénétré dans le belvédère pour faire ce geste simple qui sauve des vies. Parmi eux, les bénévoles de l'association organisatrice de l'événement, ont recensé 6 nouveaux donneurs.

**La prochaine collecte se déroulera le lundi 28 décembre de 15h30 à 19h au belvédère de Serres Castet.**



84

personnes ont fait ce geste simple qui sauve des vies lors de la dernière collecte.



[resadon.fr](http://resadon.fr)

site internet pour l'inscription à une collecte.

6

nouveaux donneurs recensés lors de la collecte du 31 août 2020.